

Saint-Hyacinthe, le 24 janvier 2019

OBJET : Récupération des effets scolaires dans les casiers et retour des élèves en classe

Chers parents,

Cette troisième correspondance vise à vous fournir de l'information relativement au retour des élèves en classe et à la récupération de leurs effets scolaires dans leur casier. Au cours des derniers jours, il nous a été possible de mieux mesurer l'ampleur des dégâts et des réparations à réaliser. Il s'agit pour nous d'un incident sans précédent. Notre préoccupation est actuellement d'accueillir les élèves et le personnel dans un environnement sain et sécuritaire et de rétablir le plus rapidement les services éducatifs dispensés aux élèves, afin de favoriser leur réussite scolaire.

Présentement, nous mettons tout en œuvre afin que l'école puisse accueillir des élèves dès jeudi prochain, le 31 janvier 2019. Compte tenu des travaux qui seront entrepris, plusieurs locaux seront inaccessibles pendant les prochains mois. Cela entraînera un réaménagement de l'école et de son fonctionnement. Afin de faciliter le retour des élèves dans ce nouveau cadre, nous avons prévu procéder à la réintégration des élèves de la façon suivante :

Jeudi 31 janvier 2019 : Réintégration **UNIQUEMENT** des élèves du 1^{er} cycle et de l'adaptation scolaire (1^{re} et 2^e année du secondaire, de même que les groupes de SST 1 et 2 et la classe TC)

Vendredi 1^{er} février 2019 : Réintégration **UNIQUEMENT** des élèves du 2^e cycle (3^e, 4^e et 5^e année du secondaire)

À compter du lundi 4 février 2019 : **Tous les élèves sont de retour à l'école**

Une réintégration partielle s'avère essentielle pour nous permettre de bien expliquer aux élèves les changements nécessaires et leur permettre de s'approprier le nouveau fonctionnement de l'école, notamment quant à la circulation dans l'école, la relocalisation de certains groupes et l'organisation des périodes de transition (arrivée des élèves le matin, départ à la fin de la journée, périodes de pause et période du dîner).

Puisque l'agora (où sont logés les casiers des élèves) sera inaccessible pendant les prochaines semaines, nous avons prévu deux moments où les élèves et leurs parents pourront se rendre à l'école secondaire Casavant afin de récupérer les effets scolaires et effets personnels, dans leur

casier respectif. Voici les deux moments prévus où l'école sera ouverte uniquement pour la récupération des effets dans les casiers :

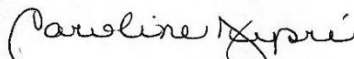
- Le vendredi 25 janvier 2019 | 10 h à 19 h
- Le samedi 26 janvier 2019 | 9 h à 12 h

****Veuillez prévoir apporter des sacs pour y déposer tous les effets de votre enfant, et ce, afin que les casiers soient entièrement vidés. Pour ce faire, nous vous prions d'utiliser l'entrée de l'auditorium afin d'accéder à l'agora.***

Les lieux où se prennent habituellement les repas - l'agora et la mezzanine – seront inaccessibles, pendant plusieurs semaines. Aussi, nous demandons la collaboration des parents afin que les élèves apportent un lunch froid, puisque le service de traiteur habituel ne sera pas disponible.

En terminant, nous tenons à souligner l'apport précieux des membres de notre personnel qui, par leur engagement et leur dévouement, se sont rapidement mobilisés afin de nous aider à limiter le plus possible les impacts de ce malheureux incident.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous réitérons notre offre à communiquer avec nous si vous avez des questions relatives à cette situation : 450 773-8403.


Caroline Dupré, directrice générale
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe


Joëlle Lanoie, directrice
École secondaire Casavant